



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une importante aide financière du gouvernement du Québec destinée à la prévention de la criminalité sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

Lachute, le 4 juillet 2017 – Dans le cadre du *Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (PSM) 2016-2019*, le gouvernement du Québec a accordé, pour 2016-2017, une aide financière de 62 500 \$ à la Ville de Lachute et à la MRC d'Argenteuil, pour la coordination d'une démarche concertée en lien avec les problématiques de violence conjugale, d'itinérance et de santé mentale. De cette somme, 37 500 \$ seront destinés à la Ville de Lachute pour renforcer les ressources des organismes œuvrant en travail de rue dans le but de rejoindre les personnes en rupture avec leurs milieux de vie. La MRC d'Argenteuil bénéficiera pour sa part de 25 000 \$, qui lui permettront la réalisation d'un diagnostic complet, en plus de l'élaboration d'un plan d'action régional identifiant des solutions préventives pour l'amélioration de la sécurité de la population.

Afin d'assurer un plein succès à cette démarche hautement mobilisatrice, la Ville de Lachute et la MRC d'Argenteuil, qui injecteront au total 15 000 \$ dans le projet, s'uniront à plusieurs partenaires, issus notamment du milieu communautaire, de la sécurité publique, de l'éducation, de la santé, des services sociaux et de l'emploi. L'association de ces acteurs-clés permettra l'adoption d'une vision commune des différents enjeux identifiés et le renforcement de la capacité d'agir de la communauté. L'embauche d'un(e) chargé(e) de projet spécialisé(e) en criminologie, en sociologie ou en travail social est d'ailleurs prévue afin d'assurer le déploiement de la démarche sur le territoire.

En plus des retombées sociales escomptées, l'obtention de cette subvention offrira à la Ville de Lachute et la MRC d'Argenteuil l'accès à des enveloppes financières additionnelles pour les deux années à venir. En effet, pour 2017-2018 et 2018-2019, la Ville et la MRC seront éligibles à de l'aide financière supplémentaire pour la mise en œuvre des actions découlant de leurs planifications respectives.

« Je suis heureux du lancement de ce projet porteur pour la communauté d'Argenteuil. Je félicite la MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute pour l'élaboration de cette initiative visant à accroître la sécurité des citoyens. Notre gouvernement souhaite s'associer aux organisations municipales pour réaliser de tels projets et je ne peux que me réjouir de l'annonce que nous faisons aujourd'hui », a déclaré le député d'Argenteuil, Yves St-Denis.

« La Ville de Lachute croit en l'importance d'intervenir auprès de la population sur les problématiques de criminalité et de sécurité territoriale, c'est pourquoi je me réjouis grandement de la subvention octroyée par le gouvernement du Québec. Les stratégies de prévention et d'atténuation de la

criminalité qui seront mises en place grâce à cette aide financière ne pourront qu'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, tout comme l'attractivité de la municipalité. Cette somme permettra d'apporter une aide directe et concrète par les nombreux organismes communautaires et sociaux déjà à pied d'œuvre sur le territoire », a déclaré le maire de la Ville de Lachute, monsieur Carl Péloquin.

« La MRC d'Argenteuil est convaincue du bien-fondé de cette démarche se situant en droite ligne avec sa planification stratégique 2013-2017. Je suis très heureux de cette annonce importante qui engendrera des impacts positifs et structurants au sein de notre population. Je tiens à remercier le gouvernement du Québec pour cette précieuse aide qui nous permettra de mieux comprendre les problématiques en vue de mieux intervenir auprès des citoyens et citoyennes et ainsi assurer un milieu de vie sécuritaire pour tous », de conclure le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce.

À propos du programme

Le PSM est un programme de soutien financier d'une durée de trois ans, dont le but est d'inciter les organisations municipales à s'inscrire dans une démarche d'amélioration de la sécurité. Partant de la prémisse que les autorités municipales sont les mieux placées pour coordonner des mesures préventives menées en partenariat avec les différents organismes et intervenants du milieu, le programme vise à contrecarrer l'émergence ou l'aggravation de problématiques gravitant autour d'enjeux tels que la criminalité, la victimisation des personnes, la perception de sécurité et le sentiment de sécurité.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Mélanie Cayer
Attachée politique
Bureau de circonscription du député
d'Argenteuil, Yves St-Denis
450 562-0785
melanie.cayer@assnat.qc.ca

Alexandra Montminy
Conseillère en Communications
Ville de Lachute
450 562-3781, poste 275
amontminy@ville.lachute.qc.ca

Lucie Lafleur
Conseillère en communication
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2306
llafleur@argenteuil.qc.ca